

Il est peu probable que le Consulat usa de la faculté qu'il s'était réservée de faire des fouilles dans la propriété de Roland Gribaud pour retrouver les parties manquantes de la *Table Claudienne*.

En effet, l'orage révolutionnaire qui menaçait la cité depuis quelque temps et qui éclata le dimanche, jour de la fête de saint Marc, 25 avril 1529, ne laissa pas à ses magistrats municipaux le temps de s'occuper de la recherche des antiquités.

Si cette révolte, connue sous le nom de *Grande Rebeine* fut sinistre et menaçante, sa répression en fut terrible, sanguinaire et sans pitié : Durant de longs mois les privilèges des habitants furent suspendus et les corps des suppliciés se balancèrent aux poteaux de justice dressés à l'intérieur de la ville. (Voir à ce sujet le remarquable travail que M. Georges Guigue, archiviste du département, a publié avec pièces justificatives dans le premier volume de la *Bibliothèque historique du Lyonnais*, Lyon, 1887.)

Cependant le calme s'étant rétabli peu à peu dans la ville le Consulat se décida, au mois de novembre 1529, de faire commencer les travaux nécessaires pour installer la Table de Claude à l'intérieur de la cour de la Maison Commune ou Hôtel de Ville de la rue Longue, dans une arcade en pierre de taille dressée contre le mur mitoyen avec la maison Renouard.

Mais les travaux n'étaient pas achevés que Jacques Fenoil, au nom de son beau-père, Guillaume Renouard, réclama au Consulat contre cette installation qui lui bouchait le larmier éclairant ses magasins. Voici le texte de cette réclamation, insérée au registre des actes consulaires (BB 50, fol. 47 et 48).